



N°4599
Entrée le 07.08.2026
Chambre des Députés
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 07.08.2026
Chambre des Députés

Monsieur Claude Wiseler

Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 7 août 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question parlementaire à *Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics* **concernant la mise en service du pôle d'échange Héienhaff.**

Le pôle d'échange Héienhaff est un point important pour l'organisation des transports publics aux abords de la capitale. Situé à proximité de l'autoroute A1, du P+R et d'une station de tramway, il doit permettre aux voyageurs arrivant en bus de poursuivre leur trajet vers la ville en tram.

Selon des informations parues dans la presse, le nouveau terminal pour autobus, qui compte quatorze quais, serait achevé depuis plusieurs mois. Alors que sa mise en service avait initialement été annoncée pour le printemps 2025, aucun autobus n'utilise actuellement le nouveau terminal. Le ministère aurait désormais annoncé la mise en service d'un premier quai en décembre 2026, les autres quais devant être équipés et ouverts progressivement au cours de l'année 2027. Les travaux d'installation des nouveaux abris ne devraient toutefois commencer qu'en octobre 2026.

Dans ce contexte, je souhaiterais poser les questions suivantes à Madame la Ministre :

1. **Quels éléments expliquent l'écart entre la mise en service initialement annoncée pour le printemps 2025 et le calendrier désormais prévu ? Madame la Ministre peut-elle préciser à quel moment ce calendrier a été révisé ainsi que les travaux ou équipements qui restent à réaliser avant l'ouverture complète du terminal ?**
2. **Selon quel calendrier le nouveau terminal pour autobus sera-t-il progressivement mis en service ? Quelles lignes de bus devraient l'utiliser à partir de décembre 2026 et quelles adaptations du réseau sont prévues par la suite ?**
3. **Comment le pôle d'échange Héienhaff sera-t-il intégré dans l'organisation future du réseau RGTR ? Quelles mesures sont prévues afin d'y assurer des correspondances efficaces avec le tramway, tout en maintenant une offre attractive et fiable pour les voyageurs venant des différentes régions du pays ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Meris SEHOVIC
Député